



Conférence Euro

Campagne d'information Eurosystème

Intervention de

**Jean-Claude Trichet,
Gouverneur de la Banque de France**

**lors de la conférence organisée par la
Banque de France**

**le 10 juillet 2001
à l'hôtel George V, Paris**

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les parlementaires, Mesdames et Messieurs,

Permettez moi d'abord de vous remercier tous pour votre participation à cette Euroconférence qui, comme l'indiquait ce matin Hervé Hannoun en ouverture, s'inscrit dans le cycle de conférences organisées par chacune des 12 banques centrales nationales de l'Eurosystème. Je remercie spécialement l'ensemble des intervenants pour la qualité et la pertinence de leurs présentations. La synthèse de M. Patat montre que les débats de ce matin ont été riches, sur les questions très concrètes que soulève le passage pratique à l'euro. Nous avons aussi l'honneur d'accueillir cet après-midi des personnalités de premier rang : Mme Christa Randzio Plath qui vient de nous faire part de son analyse, et le ministre de l'Economie, des finances et de l'industrie M. Laurent Fabius, qui clôturera nos débats. Wim Duisenberg et moi-même les remercions très chaleureusement d'avoir accepté cette invitation.

Il va de soi que l'**Eurosystème**, composé de la Banque centrale européenne et des banques centrales nationales des 12 pays de la zone euro, se situe au cœur du processus de passage à l'euro. L'Eurosystème s'est vu confier la responsabilité de la politique monétaire unique il y a deux ans et demi, au moment du lancement de la monnaie unique et du basculement à l'euro des marchés de capitaux. Cette première phase du passage à la monnaie unique s'est déroulée de manière optimale au plan technique, et l'Eurosystème s'est affirmé rapidement et efficacement comme l'équipe monétaire de l'Europe. Parmi les défis que doit relever cette équipe figure bien sûr le remplacement des unités monétaires nationales par l'euro dans la totalité des relations monétaires et financières des administrations publiques, banques, entreprises, commerces et citoyens.

La première contribution de l'Eurosystème consiste à produire les billets en euros. À ce jour, plus de 9 milliards de billets nécessaires à l'ensemble de la zone euro ont été fabriqués, soit 93 % des besoins initiaux de lancement ; le stock total sera donc bien prêt à temps. En outre, un processus rigoureux de contrôle technique garantit la parfaite sécurité et la stricte homogénéité de toutes les coupures fabriquées.

L'Eurosystème joue également un rôle majeur dans la logistique d'approvisionnement des acteurs économiques en billets et pièces en euros et de retrait des unités monétaires nationales. Au niveau national, chaque banque centrale travaille en étroite coopération avec les établissements de crédit, les transporteurs de fonds, les commerçants et les forces de sécurité ; cette concertation fructueuse et le caractère minutieux des préparatifs sont essentiels pour la pleine réussite d'une opération d'envergure. La Banque centrale européenne prête une attention particulière à ces travaux.

Au-delà des aspects techniques, l'Eurosystème – ainsi que les pouvoirs publics, notamment – a un **devoir majeur d'information** sur les enjeux, échéances et modalités du passage pratique à l'euro ; le succès de l'opération dépendra en effet largement de la compréhension et l'adhésion de tous les agents économiques, au premier rang desquels figurent les citoyens européens. Notre conférence d'aujourd'hui, comme les conférences similaires organisées par les autres banques centrales de la zone euro, s'inscrit dans la campagne Euro 2002 de l'Eurosystème,

intitulée « *L'euro. Notre monnaie* ». Cette campagne prendra toute son ampleur auprès du plus large public dès septembre, après que M. Duisenberg, président de la Banque centrale européenne, aura dévoilé le 30 août prochain l'aspect définitif des billets en euros, y compris leurs signes de sécurité.

J'en viens, si vous le voulez bien, à la préparation du passage à l'euro en France. J'évoquerai d'abord, en détail, le rendez-vous crucial que constitue, dès maintenant, le passage à l'euro scriptural. J'aborderai ensuite les récents développements relatifs à la préparation du passage à l'euro fiduciaire. Je dirai enfin quelques mots sur les actions d'information menées par la Banque de France pour favoriser la nécessaire mobilisation sur ces enjeux majeurs.

*
* *

En France, la profession bancaire a élaboré, l'année dernière, en liaison avec tous les acteurs concernés, un scénario de basculement scriptural, qui avait été accueilli très favorablement par le Comité National de l'Euro. Ce dernier vient d'adopter une version actualisée et détaillée des modalités pratiques de ce scénario, mardi dernier. Il s'agit désormais de mettre résolument en œuvre les objectifs et orientations – en quelque sorte la feuille de route - qu'il propose.

À cet égard, le bon déroulement de l'ensemble de l'opération fiduciaire, à la fin de l'année et au début de l'année prochaine, implique nécessairement que chaque acteur ait réalisé auparavant son propre passage à l'euro scriptural. Il s'agit d'un élément essentiel du scénario de transition, pour trois raisons. D'abord, il est de l'intérêt de tous les agents économiques de ménager une période suffisante, à l'issue du basculement scriptural, pour bien préparer et mettre en œuvre le basculement fiduciaire. Ensuite, il faut éviter les goulets d'étranglement dans le traitement des opérations à réaliser (ces goulets d'étranglement pourraient apparaître chez les informaticiens, chez les imprimeurs, dans les services comptables des entreprises ou de leurs prestataires de services). Enfin, il est indispensable de disposer du temps nécessaire pour stabiliser et vérifier les systèmes fonctionnant en euros, et de pouvoir dégager ensuite toutes les ressources disponibles pour le basculement fiduciaire.

Il faut en effet rappeler qu'à partir du 1^{er} janvier 2002, le franc ne pourra plus être utilisé dans les règlements par écriture, et que toutes les opérations scripturales s'effectueront exclusivement en euros. Il s'agit d'un message capital qui doit être pleinement pris en compte et porté à la connaissance de tous les acteurs, notamment les entreprises. Aussi, est-il très important que le passage des entreprises - y compris des très petites entreprises - à l'euro scriptural soit achevé bien avant fin décembre.

Le passage à l'euro scriptural constitue un dossier prioritaire pour les entreprises françaises. Les progrès indiscutables réalisés dans la période récente doivent être poursuivis et accentués et nous restons tous vigilants sur ce point. J'ai confiance dans la capacité d'anticipation, d'adaptation et d'entraînement de nos entreprises, notamment celle des PME. Ces dernières ont un sens aigu de leurs responsabilités et savent parfaitement discerner où est leur intérêt. Je sais qu'elles

travaillent activement pour réussir le passage harmonieux de toutes leurs fonctions à l'euro ; elles apporteront, ce faisant, leur pleine contribution à ce projet majeur.

Consciente du rôle essentiel que doivent jouer les entreprises, la Banque de France s'est fortement engagée et poursuit des actions de sensibilisation des entreprises, par l'intermédiaire des Membres du Conseil de la politique monétaire, des directeurs régionaux et de l'ensemble de notre réseau de succursales. A fin mai, 120.000 sociétés ont ainsi été directement et personnellement approchées (notamment par des entretiens bilatéraux ou lors de manifestations locales avec tous les partenaires concernés). En avril dernier, des conférences et colloques ont été systématiquement organisés par les directeurs régionaux de la Banque ; ils ont permis aux chefs d'entreprise qui ont basculé à l'euro de faire part de leur expérience concrète à ceux qui préparaient ce changement. Nous percevons bien, au travers de toutes ces rencontres, les enjeux et l'importance de cette opération, notamment pour les PME.

La plupart des fonctions de l'entreprise sont concernées : trésorerie, comptabilité, relations bancaires, paie, systèmes informatiques, ressources humaines, documentation commerciale, relations avec les clients, les fournisseurs, les administrations... Les entreprises qui ne l'auraient pas encore fait doivent déterminer dès cet été la date et les modalités de leur passage à l'euro, en relation, notamment, avec leur expert comptable et leurs banques. De la qualité des préparatifs, du respect des échéances, de la bonne formation des personnels, notamment, dépend la généralisation de l'euro dans de bonnes conditions.

À partir de juillet, les banques accéléreront systématiquement la conversion en euros des comptes de particuliers et d'entreprises, encore libellés en francs. **Les entreprises utiliseront donc largement l'euro au second semestre de cette année.**

En ce qui concerne les banques, les dernières informations recueillies par la Commission bancaire montrent que **les établissements de crédit** respectent pleinement les différentes phases des plannings de basculement scriptural. Ceci représente un travail considérable. Les banques ont largement engagé la distribution de chéquiers en euros, élément de nature à favoriser la préparation de la clientèle. Au moment où je parle, plus d'un Français sur quatre a déjà reçu un chéquier euro.

La Banque de France tient à souligner combien **l'utilisation effective de l'euro scriptural, dès maintenant, constitue un facteur majeur d'appropriation de la nouvelle monnaie**, par toutes nos entreprises, tous nos commerçants, tous nos concitoyens. L'euro scriptural, c'est en effet maintenant et non pas uniquement fin 2001 ou début 2002.

Nos concitoyens disposent de tous les moyens de paiement scripturaux en euros : chèque, carte bancaire, virement. Il est essentiel qu'ils les utilisent le plus largement possible.

À cet égard, les **commerçants** ont un rôle majeur à jouer. Il est de leur intérêt de faciliter et de promouvoir dès aujourd'hui les paiements par chèques en euros, ainsi que les paiements par carte, avant la mise en circulation des pièces et

des billets en euros. En proposant à leur clientèle de payer en euros par chèque ou par carte, les commerçants se préparent eux-mêmes, préparent leur personnel et préparent leur clientèle dans les meilleures conditions au passage global à l'euro. A cet égard, l'opération « Euros bienvenus », qui prendra son essor cet été puis en septembre, consacrera l'engagement des commerçants en faveur de l'utilisation effective de la nouvelle monnaie.

Je suis conscient que tout ceci suppose des adaptations, qui ne sont pas négligeables, pour les petits commerces notamment. Mais toute anticipation aujourd'hui rendra la transition plus aisée pour eux mêmes et pour l'ensemble de l'économie. Les banques sont bien sûr prêtes à aider, rassurer et informer les commerçants. Ce dialogue est absolument nécessaire, et l'exemple des **terminaux de paiement électronique** est à cet égard significatif.

Ces terminaux de paiement électronique, notamment ceux des petits commerçants, doivent être, le plus rapidement possible, mis à niveau – et effectivement activés – pour pouvoir accepter les transactions par carte en euros. La profession bancaire et le Groupement cartes bancaires y travaillent en sensibilisant et en assistant techniquement les commerçants. Le GIE cartes bancaires assure un suivi précis des adaptations ; à la fin mai, 65 % du nombre de TPE du commerce ont été adaptés à l'euro. Au-delà de la question technique, les organisations professionnelles représentatives du commerce et de la distribution ont également un rôle important à jouer en matière d'information des commerçants, qui à leur tour seront à même d'inciter et de rassurer leurs clients.

Enfin, le double affichage des prix, avec les prix en euros en gros caractères, est également un facteur crucial d'appropriation de l'euro. Il favorise la familiarisation avec les prix en euros qui est l'aspect majeur de la transition pour nos concitoyens. Le double affichage peut également contribuer à rassurer le public sur la stabilité des prix durant la période de conversion. A cet égard, les engagements de stabilité des prix décidés par plusieurs fédérations de commerçants et de professionnels sur la période novembre 2001-mars 2002 doivent être salués. Les pouvoirs publics eux-mêmes se sont engagés à la stabilité des tarifs et prix publics, conformément à la déclaration des ministres des finances de la zone euro du 4 juin dernier. Ce texte appelle également les citoyens à la vigilance ; cette vigilance, conjuguée à la concurrence et au strict respect des règles de conversion et d'arrondi par les commerçants et prestataires de services, permettra d'éviter les dérapages.

*
* *

J'en viens maintenant aux récents développements dans la mise en œuvre du passage à l'euro fiduciaire.

Le calendrier général du basculement fiduciaire est arrêté depuis plusieurs mois, et ses grandes étapes sont connues. Le **mardi 1^{er} janvier 2002**, les billets et pièces en euros seront mis en circulation. Le **dimanche 17 février 2002 à minuit**, les billets et pièces en francs perdront cours légal, c'est-à-dire qu'ils ne pourront plus être utilisés dans les paiements.

Entre ces deux dates, nous escomptons que le maximum de transactions fiduciaires se fassent le plus rapidement possible en euros, afin que la période dite de « double circulation » soit en réalité la plus courte possible. Ce processus sera facilité par le fait que les commerçants rendront la monnaie en euros. Ils pourront se procurer des appareils simples de calcul du rendu de monnaie, qui permettront de limiter fortement les risques d'erreur ou de contestation.

Pour assurer la fluidité des échanges, il est également indispensable que le nombre de distributeurs automatiques de billets délivrant de l'euro le 1^{er} janvier 2002 soit très proche de 100% du parc. Un suivi statistique précis a été mis en place pour atteindre cette mise à niveau. De plus, pour faciliter les premières transactions en euros, il est essentiel que ces appareils délivrent majoritairement des petites coupures, celles de 10 et 20 euros. Les opérations de rendu de monnaie par les commerçants en seront plus aisées.

La fluidité des échanges sera enfin facilitée par la pré-alimentation en billets et pièces des banques et du commerce. Au plan logistique, une organisation exceptionnelle est prévue. Comme vous le savez, 5 centres de monnaies métalliques et 80 centres départementaux intermédiaires (civils ou militaires) participeront à l'organisation de la distribution des pièces et des billets en euros et au retrait des francs. Ainsi tout le territoire sera-t-il irrigué le plus efficacement possible, condition essentielle de la réussite des opérations de préalimentation.

Je rappelle enfin que les sachets de pièces « premiers euros » pour le grand public seront vendus à partir du vendredi 14 décembre. S'agissant de la question de la préalimentation en billets, comme vous le savez elle est réservée aux banques et aux commerces, et n'a pas été décidée pour le grand public. Pour trois raisons essentielles : d'abord parce qu'il fallait prendre toutes les précautions pour éviter l'introduction de fausse monnaie au moment même de l'introduction des billets ; ensuite, parce qu'il fallait pousser les ménages vers l'acquisition des kits de pièces qui constituent le problème logistique majeur – la préalimentation des billets aurait pu en effet dissuader beaucoup de ménages d'acquérir des pièces ; enfin, parce que c'était le moyen le plus simple de fixer clairement, aux yeux du grand public, la date précise de l'introduction du cours légal et d'éviter une possible confusion en décembre.

Il est important que toutes ces orientations concernant notamment les distributeurs automatiques de billets, le stockage, le transport, la pré-alimentation soient correctement déclinées et précisées au niveau local. C'est le rôle des Comités techniques de place, instances fondamentales et proches du terrain, qui rassemblent tous les acteurs concernés, y compris les commerçants, autour des responsables de la Banque de France. En tenant compte des contraintes des différents acteurs, ces comités ont pour mission de décliner le scénario en termes opérationnels, à l'échelon national mais aussi au plan local. Ils pilotent et coordonnent les questions logistiques que pose localement le passage à l'euro fiduciaire. Je me félicite du dialogue intensif et de la qualité technique des travaux menés au sein des Comités techniques de place.

*
* *

J'aborderai enfin la contribution de la Banque de France aux actions d'information sur l'euro.

La Banque de France participe activement aux actions de mobilisation et d'information sur le passage pratique à l'euro.

Comme je l'ai déjà indiqué, la Banque met en œuvre, en France, **la campagne d'information de l'Eurosystème sur les billets et pièces en euros**. Réalisée avec le concours de l'agence Publicis, cette campagne est organisée autour du thème « L'euro : notre monnaie ». Elle a pour but de faire connaître les billets et pièces en euros et de dévoiler, le 30 août prochain, les signes de sécurité permettant aux usagers de se prémunir contre les risques de contrefaçon.

La Banque de France a établi un réseau de plus de 250 partenaires publics et privés. Je voudrais saluer le rôle capital de nos partenaires. Nombre d'entre eux sont avec nous aujourd'hui. Les partenaires communiquent les informations sur les billets et pièces en euros à leur personnel, à leur clientèle et à d'autres groupes cibles. Le partenariat est également l'occasion d'un échange constant et extrêmement fructueux entre les actions d'information de nos partenaires et nos propres actions.

Outre l'engagement de ces partenaires, la campagne prendra notamment la forme de **spots télévision et d'annonces presse** à partir de septembre ainsi que d'informations sur le site Internet de la campagne Eurosystème. La campagne télévision commencera mi-septembre et se poursuivra jusqu'à la mi-janvier 2002. Les spots présenteront les billets en général puis, à partir de la mi-décembre, les signes de sécurité grand public.

La Banque de France mène également, en coordination avec l'ensemble de l'Eurosystème, des actions destinées plus particulièrement aux banques centrales et aux professionnels des pays avec lesquels nous entretenons des relations de longue date. Dans ces pays, africains notamment, les billets en francs français circulent parfois en parallèle à la monnaie nationale et devront être échangés, également, début 2002.

La Banque de France développe elle-même de multiples actions de formation et d'information. Dans le domaine fiduciaire, la Banque a engagé, avec le concours de ses succursales, un vaste programme national de formation de « formateurs » à destination des professionnels (caissiers des banques et des commerces, employés des sociétés de transport de fonds).

Nous nous préparons à former d'ici la fin novembre environ 60.000 formateurs-relais qui organiseront eux-mêmes des sessions de formation à l'intérieur de leurs entreprises. Un kit de formation leur sera remis. Deux cents formateurs de la Banque de France seront mobilisés dans plus de 120 succursales.

De plus, la Banque de France met à la disposition du public des **outils pratiques pour le passage à l'euro** :

Le site Internet www.banque-france.fr contient une rubrique intitulée « L'euro pour tous » qui offre, de manière conviviale et pédagogique, de multiples informations sur

le passage pratique à l'euro ; vous y trouvez notamment une série de plus de 100 Questions/réponses, qui viennent d'être actualisées, à destination du grand public et des professionnels.

Le calendrier « L'EURO. Notre monnaie – les dates à retenir » est largement diffusé depuis la mi-juin par les succursales de la Banque de France.

Nous diffuserons à partir d'octobre le « petit memo ». Il s'agit d'un tout petit dépliant à mettre dans sa poche, qui présente la contrevaleur en euros des billets et pièces en francs et la contrevaleur en francs des billets et pièces en euros. Nous en diffuserons 27 millions d'exemplaires.

Un guide pratique sur les billets et pièces en euros sera diffusé à 40 millions d'exemplaires en France à partir de novembre. Chaque foyer en recevra un exemplaire dans sa boîte aux lettres.

La Banque de France entreprend également des actions d'information destinées à des publics spécifiques :

- Nos agents interviennent régulièrement dans les établissements scolaires.
- Dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Education nationale, nous préparons une vidéo sur la circulation fiduciaire – qui inclut une présentation des billets et des pièces en euros – qui sera disponible à la rentrée.
- Un jeu-concours pour les enfants des classes de CM1 et CM2 sera organisé en octobre-novembre. Il permettra aux enfants de se familiariser avec les billets et les pièces en euros.
- Enfin, la Banque participe à l'opération « Tous prêts pour l'euro », organisée par le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et la Caisse des dépôts et consignations, et qui s'adresse aux personnes en difficulté.

*
* * *

En conclusion, je voudrais insister sur quatre messages :

D'abord, l'euro est déjà là. Utilisons résolument l'euro maintenant. Ensemble, ménages, commerçants, banquiers, utilisons l'euro scriptural, pendant le second semestre, comme un utile apprentissage pour chacun d'entre nous personnellement et pour toute l'économie.

Ensuite, la presse a un rôle très important à jouer. Elle avait admirablement préparé l'opinion lors du passage à l'an 2000. L'introduction de l'euro scriptural puis de l'euro fiduciaire au niveau des ménages et du très grand public est un sujet central qui intéresse tout le monde et devrait mobiliser tous les médias. Nous comptons sur eux pour être de puissants relais pédagogiques.

J'observe par ailleurs que la prospérité et la croissance françaises et européennes dépendent de la robustesse de la demande interne. Celle-ci dépend de la confiance

des ménages qui évolue en raison inverse de l'inflation. C'est dire la très grande importance de la stabilité des prix dans la période présente. Nous invitons les entreprises à faire preuve de la plus grande responsabilité dans la fixation des prix dès maintenant et pas seulement au moment du passage à l'euro fiduciaire. Et nous invitons les consommateurs à faire preuve de la plus grande vigilance.

Enfin, j'exprime la totale disponibilité de la Banque de France, partout en France, pour aider les uns et les autres, expliquer inlassablement, former les formateurs. Nous sommes, comme toujours, au service de nos concitoyens et les agents de la Banque en sont fiers dans ces circonstances exceptionnelles.

Je vous remercie.